

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

2eme SESSION ORDINAIRE POUR 2014

25 ET 26 SEPTEMBRE 2014

N° 2014/O2/037

**REPONSE DE MONSIEUR Jean ZUCCARELLI
QUESTION ORALE DEPOSEE par Michel STEFANI**

OBJET : Monnaie locale

Monsieur le Conseiller,

Depuis le début des années 2000, plusieurs pays européens - la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne - ont vu émerger des expérimentations économiques très prometteuses autour des monnaies locales.

Comme vous l'avez fort justement fait remarquer, il s'agit de monnaies complémentaires qui circulent en parallèle avec l'euro à l'intérieur d'un territoire donné - une ville, une région - et qui peuvent être utilisées uniquement sur ce territoire.

Vous noterez qu'en France les expérimentations se sont pour l'heure déroulées uniquement sur des territoires urbains, mais il est encore difficile de passer à l'échelle départementale voire régionale.

Pour autant, l'expérience montre que l'introduction d'une telle monnaie complémentaire renforce les échanges locaux au sein d'un territoire et retient une partie des ressources. Elles tendent aussi à renforcer le lien entre les habitants et le territoire. Les monnaies locales permettent ainsi de compenser les effets négatifs de la mondialisation.

Avec la libre circulation des capitaux, l'argent épargné ou consommé dans une région est de plus en plus souvent investi ailleurs. Certains territoires en profitent en attirant les flux d'investissement (et par conséquent l'emploi et le développement), mais les perdants sont nombreux, y compris en Europe : déserté par les capitaux, ces territoires manquent de perspectives de développement et les entreprises qui y sont installées peinent à trouver l'accès au crédit.

Cet enjeu devient particulièrement brûlant aujourd'hui, dans le sillage de la crise financière, puisque l'accès au crédit du système bancaire traditionnel va encore se rétrécir, ce qui posera des problèmes de croissance, voire de survie, à beaucoup de secteurs productifs. Il est donc urgent d'agir pour promouvoir des voies alternatives dans le secteur financier.

La monnaie locale offre une telle voie. Différents projets commencent à faire parler d'eux, pourtant, le sujet reste encore mal connu, les expérimentations éparpillées et les malentendus nombreux.

Car, il ne s'agit pas non plus de vouloir « sortir » de la mondialisation, mais plutôt de compenser ses effets négatifs. Il n'est pas question d'isoler les territoires des circuits économiques plus vastes pour en faire des unités autarciques. L'autarcie, dans notre monde contemporain, n'est ni réalisable, ni souhaitable.

Enfin, il faut noter que dans le contexte de la crise bancaire en cours : la stratégie contribuerait à réduire les conséquences économiques et sociales que nous pouvons attendre de la crise financière sur un territoire.

Plutôt que de simplement espérer que la Banque Centrale Européenne résolve tous ces problèmes financiers, les régions elles-mêmes pourraient jouer un rôle beaucoup plus actif dans la crise actuelle.

En effet, une étude quantitative a pu démontrer l'effet stabilisateur macroéconomique de monnaies complémentaires. Lors d'une récession, le volume et l'utilisation de ces monnaies a tendance à augmenter, facilitant des échanges qui sans elles n'auraient simplement pas lieu, et par là réduire les retombées sociales et économiques sur la population.

Dans le droit fil des orientations inscrites dans le PADD sur lesquelles Votre Assemblée a déjà eu l'occasion de se prononcer, des réunions de travail sur cette questions se sont déjà tenues entre l'Agence d'Urbanisme en charge du PADDUC et l'ADEC.

C'est pourquoi il nous semble aujourd'hui envisageable de lancer une mission de faisabilité pour la mise en œuvre d'une monnaie complémentaire car il reste à trancher deux options essentielles :

- Soit lancer une monnaie locale complémentaire de niveau régional ce qui suppose une évaluation de son coût
- Soit soutenir la création de monnaie locale par le lancement d'appels à projets soutenus financièrement par la Collectivité Territoriale, c'est principalement le cas pour les monnaies locales en cours dans les villes expérimentant ce dispositif

En tout état de cause qu'en lien avec ma Collègue Marie GUIDICELLI, je reviendrai devant Votre Assemblée d'ici la fin du premier trimestre 2015 avec une proposition construite qui vous permettra de décider en tout état de cause pour que rapidement la Corse puisse elle aussi s'inscrire dans cette démarche novatrice susceptible de constituer un véritable levier de croissance pour notre économie.

Je vous remercie.